

TERRITOIRE DE BELFORT



COMMUNE D'ANGEOT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

- ✓ Par suite d'une convocation en date du 7 septembre 2021, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune d'Angeot étant assemblés en session ordinaire, se sont réunis, à la salle du conseil, le jeudi 16 septembre 2021, à 20 heures sous la présidence de Monsieur Michel NARDIN, Maire.
- ✓ Étaient présents : Gilles CORTINOVIS – Pauline DONNA - Anne DUPUIS – Laurence FRANCHEQUIN - François GIL – Thierry LOUVET - Stéphane NAEGEL - Michel NARDIN – Céline OPPENDINGER.
- ✓ Absente ayant donné procuration : Bernadette MARTINATO à Stéphane NAEGEL.
- ✓ Absent : Éric PERIAT.

Ordre du jour :

- 1/ Présentation d'un éventuel projet éolien : responsable Régionale INTERVENT (30min environ)
- 2/ Groupement de commande avec Département : fourniture et livraison de produits de marquage routier
- 3/ Location salle Camille : tarifs pour la vaisselle cassée
- 4/ Aménagement salle du conseil : choix de la Marianne (fin des votes 14/09 _ 18h)
- 5/ Subventions associations
- 6/ Motion contrat Etat/ONF 2021-2025
- 7/ Informations et questions diverses

Désignation d'un secrétaire de séance : Thierry LOUVET

1 – Présentation d'un éventuel projet éolien : responsable Régionale INTERVENT

La responsable régionale d'Intervent a présenté un éventuel projet d'implantation d'éoliennes sur la commune. Une présentation de l'entreprise, du déroulement d'un projet (étapes, durées ...) a été projetée. Aucune décision n'a été prise lors de cette réunion.

2 - Groupement de commande avec Département : fourniture et livraison de produits de marquage routier

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que le Département du Territoire de Belfort organise un groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'**ADHÉRER** au groupement de commandes
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

3/ Location salle Camille : tarifs pour la vaisselle cassée

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que lors de la location de la salle Camille, il n'était pas prévu de facturer la vaisselle manquante, après chaque location. Il est donc proposé aux membres du Conseil de définir des tarifs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, de fixer les tarifs comme suit :

Verre	2,00€
Couvert	2,00€
Assiette	2,50€
Carafe	3,00€
Plat inox	10,00€
Tasse à café	2,50€
Saladier	4,00€
Corbeille à pain	2,50€
Louche	8,00€
Sucrier	3,00€
Pelle à tarte	3,50€

4/ Aménagement salle du conseil : choix de la Marianne

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que la commission aménagement a réalisé un remarquable travail pour proposer différentes Marianne. Une campagne de vote, auprès de tous les habitants du village, dès 6 ans, a été organisée du 13 août au 14 septembre 2021. Le dépouillement des votes ayant eu lieu le mardi 14 septembre à 18h. Les résultats sont :

- Nombre de votants : 99
- Projet 1 : Bas relief en résine sur Plexiglas : 22 voix
- Projet 2 : sculpture en bois : 23 voix
- Projet 3 : sculpture céramique version stylisée : 13 voix
- Projet 4 : sculpture céramique version coupole : 41 voix

Monsieur le Maire propose de valider le choix des habitants, soit le projet n°4 au coût TTC de 1 500€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de retenir le projet 4 de l'artiste Sandrine BRINGARD
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet

5/ Subventions associations

Monsieur le Maire présente le courrier de demande de subvention reçue de l'association ACAB (athlétisme à Anjouley) sur lequel est précisé qu'un licencié du club habite Angeot.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention, seulement si le licencié est un enfant.

Après demande de cette information à l'ACAB, il s'avère que le licencié est une adulte.

La commune n'attribuera donc pas de subvention pour cette association.

6/ Motion contrat Etat/ONF 2021-2025

Exposé des motifs : Le 10 juin dernier, Dominique JARLIER, Président de la Fédération nationale des Communes forestières a été reçu par les cabinets des ministres de l'agriculture, de la transition écologique et de la cohésion des territoires au sujet des arbitrages conclus récemment pour le Contrat d'Objectifs et Performance (COP) État-ONF. Il a été mentionné les deux points suivants :

- « Un soutien complémentaire des communes propriétaires de forêts sera également sollicité [...]. Cette contribution additionnelle est prévue à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025, une clause de revoyure étant prévue en 2022 pour confirmer cette contribution et en définir les modalités. »
- « Adapter les moyens de l'ONF en cohérence avec la trajectoire financière validée par l'Etat notamment en poursuivant sur la durée du contrat la réduction de ses effectifs à hauteur de 95 ETP par an [...]. »

Le 2 juillet dernier, le Contrat d'objectifs et de performance (COP) État-ONF a été voté lors du conseil d'administration de l'ONF, malgré l'opposition de toutes les parties prenantes autres que l'État (collectivités, filière, syndicats et personnalités qualifiées).

CONSIDERANT :

- Les décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des communes propriétaires de forêts au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ en 2024 et en 2025,
- Les impacts considérables sur les budgets des communes qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens,
- Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur Contrat Etat-ONF,
- L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des communes propriétaires de forêts au service de la filière économique de la forêt et du bois, en période de crises notamment sanitaires,
- L'impact très grave de ces crises sanitaires sur les budgets des communes déjà exsangues,
- Les incidences significatives des communes propriétaires de forêts sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur ;
- Les déclarations et garanties de l'Etat reconnaissant la filière forêt-bois comme un atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF ;
- Exige la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025 ;
- Demande que l'Etat porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises,
- Demande un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face ;
- Autorise le Maire à signer tout document afférent.

7/ Informations et questions diverses

Travaux programmés dans le budget primitif 2021

- Jardin du souvenir : réalisation en cours.

Autres dossiers et travaux

- Inscriptions réglementaires en façade de la mairie (Liberté-Egalité-Fraternité) et divers autres accessoires : livrés et posés le 27 août
- Réalisation de 3 passages piétons supplémentaires (2 rue principale, 1 rue de l'école) le 25 août.

Autres points divers

- Présentation des résultats détaillés des mesures sur 10 jours du trafic routier et de vitesses sur la RD11 intra-muros rue Principale, sens Angeot-Lachapelle.
- Nouvelle série de mesure programmée dans les deux sens de circulation fin septembre-début octobre.
- Contrôle des vitesses par la gendarmerie sur la rue principale !
- Travaux de réfection du Maigre Pont du 8 au 10 septembre par le département 90 (demande de la mairie datant de novembre 2020). Travaux achevés.
- Exonération à 100% pendant 2 ans de TFB pour constructions nouvelles reconduite.
- Réunion Enedis pour chantier rue de l'école : quiproquo concernant le rendez-vous. Anne et François ont patienté pendant 2h pour rien ! Nouvelle réunion prévue vendredi 17 septembre à 9h.

- Opération d'enfouissement des réseaux secs (subventionnable par le biais de Territoire d'Energie 90) au moins partiellement à voir en 2022 ?
- Achat de deux parcelles forestières : RdV pour signature à Vesoul prévue vendredi 24 septembre à 10h. Frais notariés = 643,10 €
- Logement au-dessus de la mairie sera libre au 1^{er} novembre.
- Don par BTT de tout-venant permettant la réfection de chemins communaux par Pascal
- Recensement de la population : repoussé à cause de la Covid, est maintenant prévu entre le 20 janvier et le 19 février 2022.
- Cartes maire et adjoints faites par la préfecture : demande en ligne avec photos scannées.
- Remplacement ponctuel de Bernadette, correspondante déchets ménagers, pour réunion GBCA du 12 octobre à 18h à Belfort.

Fin de séance : 22h15.



Le Maire,
Michel NARDIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michel Nardin', written over the printed name.